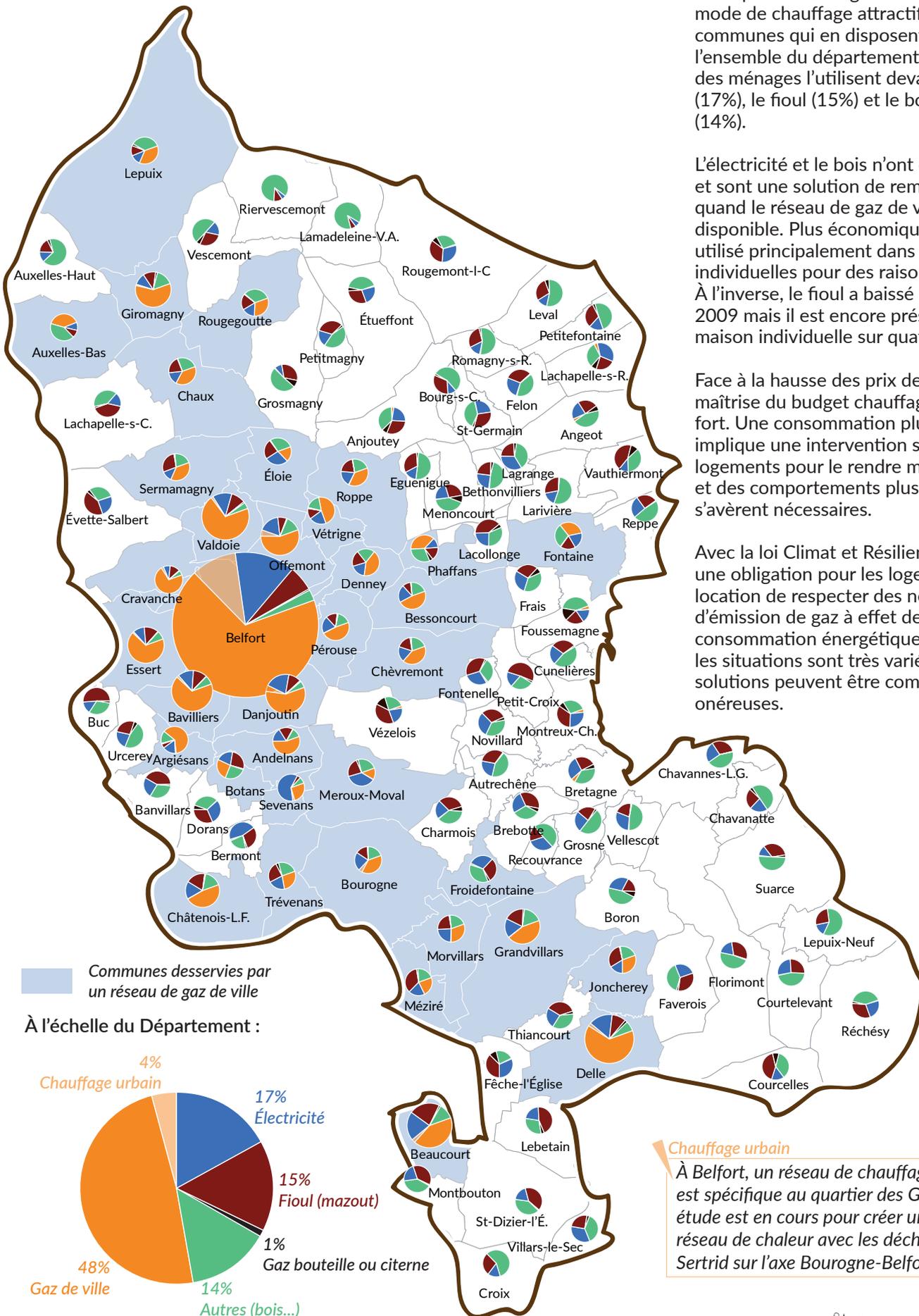


Comment se chauffe-t-on dans le Territoire de Belfort ?



La disponibilité du gaz de ville a rendu ce mode de chauffage attractif pour les communes qui en disposent. Sur l'ensemble du département, près de 50% des ménages l'utilisent devant l'électricité (17%), le fioul (15%) et le bois et autres (14%).

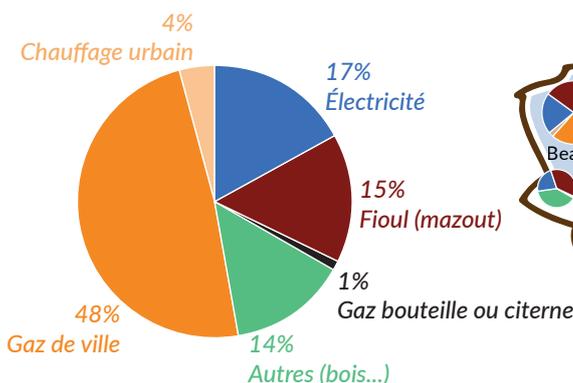
L'électricité et le bois n'ont cessé de croître et sont une solution de remplacement quand le réseau de gaz de ville n'est pas disponible. Plus économique, le bois est utilisé principalement dans les maisons individuelles pour des raisons de stockage. À l'inverse, le fioul a baissé de 24% depuis 2009 mais il est encore présent dans une maison individuelle sur quatre en 2020.

Face à la hausse des prix de l'énergie, la maîtrise du budget chauffage est un enjeu fort. Une consommation plus économe implique une intervention sur le parc de logements pour le rendre moins énergivore et des comportements plus sobres s'avèrent nécessaires.

Avec la loi Climat et Résilience, il y a aussi une obligation pour les logements mis en location de respecter des normes d'émission de gaz à effet de serre et de consommation énergétique. Néanmoins, les situations sont très variées ; parfois les solutions peuvent être complexes et onéreuses.

Communes desservies par un réseau de gaz de ville

À l'échelle du Département :



Chauffage urbain

À Belfort, un réseau de chauffage urbain est spécifique au quartier des Glacis. Une étude est en cours pour créer un nouveau réseau de chaleur avec les déchets du Sertrid sur l'axe Bourgne-Belfort.